



**RECOMMANDATIONS POUR LA REALISATION DU TEST PCR GRIPPE EQUINE OBLIGATOIRE  
AVANT LA VENTE DU 23 JANVIER 2026 A VINCENNES**

- Le **test PCR Grippe Equine** doit être réalisé sur un prélèvement effectué **dans les 96 heures avant la vente**. Il est recommandé d'effectuer le prélèvement le lundi 19 ou le mardi 20 janvier 2026 afin d'obtenir un résultat de façon certaine avant le vendredi 23 janvier.
- Il est **impératif** de faire figurer la **mention « PCR Grippe vente du Prix d'Amérique »** sur le bordereau d'envoi du prélèvement.
- Le résultat négatif au test devra être adressée à Arqana (à l'adresse mail suivante : [pdeysine@arqana-trot.com](mailto:pdeysine@arqana-trot.com)) ou en cas de résultat tardif, présenté au plus tard avec le document d'identification du cheval à son arrivée sur l'hippodrome de Vincennes.
- Tout cheval présenté à Vincennes sans un résultat de Test PCR négatif ne sera pas autorisé à stationner sur l'hippodrome de Vincennes.